

COURS ENTRAINEURS

NIVEAU II

COURS SPÉCIFIQUES MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR EN VOLLEY-BALL 2019

DESCRIPTION :

Cette formation de 60,5h comprend :

- 31h d'activités en présentiel
- 9h30 d'activités en non-présentiel (vidéos en ligne, travaux, préparations, ...)
- 20h de stage en contexte (avec son équipe, supervision assurée par un membre de la CFEVB) ou en compagnonnage (avec l'équipe d'un maître de stage)

La maquette de formation est disponible dans les pages suivantes.

Cette formation spécifique constitue la dernière phase du processus conduisant à l'obtention du brevet Moniteur Sportif Educateur en volley-ball, reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui donne accès à la carte de coach B.

CONDITIONS GENERALES :

- Etre âgé de 19 ans et avoir atteint l'âge de 20 ans à la fin de la formation.
- Etre affilié dans un club de la FVWB ou toute autre fédération de volley-ball.
- Avoir réussi au préalable les cours généraux Moniteur Sportif Educateur organisés par l'ADEPS – Voir le site : <http://www.sport.cfwb.be/index.php?id=4115>
- Etre titulaire d'un brevet Moniteur Sportif Initiateur en volley-ball.

- Disposer d'une attestation de réussite du module '1^{ers} soins en milieu sportif' ¹.
- Si aucune dispense est accordée parmi les modules 'volley-ball', s'acquitter d'un droit d'inscription de 180€, à verser pour le 18/04/19 sur le compte de la FVWB (BE16 0353 2657 3274 - GEBABEBB). Ce montant comprend les 15€ pour l'homologation ADEPS.
- Veiller à atteindre au moins 80% de présences (sur l'ensemble des cours en présentiel faisant partie du programme de la formation MSEd volley-ball à réaliser).
- Participer **obligatoirement** aux modules CS 2.2.1 (3h en présentiel), CS 2.2.2 (2h en présentiel), CS 2.2.3 (1,5h en présentiel) et CS 2.2.8 (1,5h).
- Réaliser l'ensemble des tâches requises dans les modules comprenant des activités en non-présentiel ².
- Effectuer les stages en respectant les modalités fixées ³.
- Se référer au cahier des charges pour prendre connaissance des conditions de réussite et du mode de délibération ⁴.

**Pour toutes les activités, prévoir une tenue de sports
avec des semelles non marquantes**

¹ Cette attestation est obtenue à la suite d'une formation de 8h en présentiel. Elle est obligatoire pour obtenir le brevet MSIn. Les titulaires d'un brevet MSIn VB obtenu avant 2017 ne disposent pas de cette attestation. Divers opérateurs de formation sont reconnus par l'ADEPS : Ligue Francophone Belge de Sauvetage - <http://www.lfbs.org/fr/formation-58f8bd1267f0c.html>; Association des Etablissements Sportifs - <https://www.aes-asbl.be/formation-rcp-reanimation-cardio-pulmonaire-et-dea-defibrilateur-externe-automatique/>

² La CFEVB transmettra les consignes relatives à la réalisation des travaux en fonction du calendrier qui est présenté dans ce document.

³ Les consignes relatives à la réalisation du stage sont transmises automatiquement par la CFEVB aux candidats dès qu'ils ont réussi l'ensemble des autres modules.

⁴ Lorsqu'ils seront en ordre d'inscription, les candidats recevront automatiquement par email le cahier des charges de la formation MSIn volley-ball. Ce dernier décrit les modalités de formation (cours, évaluations, ...). Il peut également être obtenu sur simple demande à la responsable administrative de la CFEVB.

TITULAIRE DU COURS :

Marc CLOES
Responsable de la formation des entraîneurs
Cellule de Formation des Entraîneurs de Volley-Ball (CFEVB)
FVWB
rue de Méry, 4
B-4130 Esneux
+32(0)4/380.18.22
+32(0)496/73.38.58
marc.cloes@skynet.be

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE - CONTACT :

Alexandra SEPP
Responsable administrative de la formation des entraîneurs
Cellule de Formation des Entraîneurs de Volley-Ball (CFEVB)
FVWB
rue de Namur, 84
B-5000 Namur (Beez)
+32(0)81/26.09.02
coachs@fvwb.be

CHARGES DE COURS :

Nicolas BODARD
Maxime BURETTE
Marc CLOES
Patrick DELHAYE
Christian DIDEMBOURG
Xavier FLAMME
Geoffroy MAUROY
Zoé LACROSSE
Pascal LIBON
Vitana MILICHKEVITCH
Frédéric SERVOTTE
Pierre VANSPAUWEN
Dominique VERCRUYSSSE

Equipe de maîtres de stage et/ou superviseurs
dont la liste sera communiquée à l'issue de la formation

Contenu de la formation Moniteur Sportif Educateur Volley-ball 2019

Thématique 1 Cadre institutionnel et législatif	Thématique 2 Didactique et méthodologie	Thématique 3 Facteurs déterminants de l'activité et de la performance	Thématique 4 Aspects sécuritaires	Thématique 5 Ethique et déontologie
	<u>Module CS 2.2.1</u> Analyser sa pratique pour une action plus efficace sur le terrain 3 heures	<u>Module CS 2.3.1</u> Identification des facteurs de performance spécifiques au volley-ball 1 heure {1}	<u>Module CS 2.4.1</u> Bases de la prévention en volley-ball 1,5 heure	<u>Module CS 2.5.1</u> Les aspects psychologiques et éthiques de la gestion d'un groupe 1,5 heure
	<u>Module CS 2.2.2</u> Développement des habiletés technico-tactiques avancées du volley-ball 3 heures {1}	<u>Module CS 2.3.2</u> Identification des habiletés technico-tactiques avancées du volley-ball 4 heures (1)		<u>Module CS 2.5.2</u> Aspects pratiques de la relation coach-arbitre en volley-ball 1,5 heure
	<u>Module CS 2.2.3</u> Préparation d'un cycle d'entraînements technico-tactiques 3 heures (1,5)	<u>Module CS 2.3.3</u> Amélioration des qualités physiques chez les jeunes 1,5 heure		
	<u>Module CS 2.2.4</u> Utilisation de la vidéo pour analyser la pratique en volley-ball 3 heures (1,5)	<u>Module CS 2.3.4</u> La préparation psychologique : sensibilisation et stratégies de base 1,5 heure		
	<u>Module CS 2.2.5</u> Bases du scouting 2 heures (0,5)	<u>Module CS 2.3.5</u> Pratiques adaptées du volley-ball 2 heures		
	<u>Module CS 2.2.6</u> Evaluation physique de base en volley-ball 1,5 heure			
	<u>Module CS 2.2.7</u> Intégration de la préparation physique dans l'entraînement technico-tactique en volley-ball 6 heures			
	<u>Module CS 2.2.8</u> Elaboration d'une séance de condition physique ou de renforcement musculaire 3 heures (1,5)			
	<u>Module CS 2.2.9</u> Bases de la planification de l'entraînement physique en volley-ball 1,5 heure {1,5}			
	<u>Module CS 2.2.10</u> Stages 20 heures (20)			

Total : 60,5h (29,5 np)
np : non –présentiel
{n} : support en ligne
(n) : travaux, cours inversés, stages

Présence obligatoire

**COURS SPÉCIFIQUES
MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR
EN VOLLEY-BALL
2019
CALENDRIER DES ACTIVITES**

Les lignes en fluo correspondent aux activités à réaliser en non-présentiel (dates d'envoi des consignes par la CEFVB).

DATE	HEURES	LIEU	MODULES	FORMATEUR	TACHES
Sa 20/04/19	Individuel	Non-présentiel	CS 2.3.1 – Identification des facteurs de performance spécifiques au volley-ball	Marc Cloes	Tâche - Module vidéo
Sa 20/04/19	Individuel	Non-présentiel	CS 2.2.4/1 – Utilisation de la vidéo pour analyser la pratique en volley-ball	Pascal Libon Frédéric Servotte	Tâche - Travail vidéo
Sa 20/04/19	Individuel	Non-présentiel	CS 2.3.2/1 – Identification des habiletés technico-tactiques avancées du volley-ball	Nicolas Bodard Maxime Burette	Tâche - Vidéos à visionner
Di 28/04/19	Individuel	Non-présentiel	CS 2.2.2/1 – Développement des habiletés technico-tactiques avancées du volley-ball	Nicolas Bodard	Tâche - Vidéos à analyser + Pistes d'actions
Di 28/04/19	09h00-12h00	Siège de la FVWB Rue de Namur, 84 5000 Beez	CS 2.2.1 – Analyser sa pratique pour une action plus efficace sur le terrain	Marc Cloes	Classe - Séminaire
Di 28/04/19	13h00-16h00	Siège de la FVWB Rue de Namur, 84 5000 Beez	CS 2.3.2/2 – Identification des habiletés technico-tactiques avancées du volley-ball	Nicolas Bodard	Classe - Analyse de gestes
Sa 04/05/19	Individuel	Non-présentiel	CS 2.2.8/1 – Elaboration d'une séance de condition physique ou de renforcement musculaire	Marc Cloes	Tâche - Séance CP à filmer
DI 12/05/19	Individuel	Non-présentiel	CS.2.2.3/1 – Préparation d'un cycle d'entraînements technico-tactiques	Nicolas Bodard Maxime Burette	Tâche - Préparation des cas
DI 12/05/19	09h00-11h00	Ecole Saint-Joseph rue Magrite, 20 4920 Sougné-Remouchamps	CS 2.2.2/2 – Développement des habiletés technico-tactiques avancées du volley-ball	Nicolas Bodard	Classe – Correction/ Améliorations
DI 12/05/19	11h15-12h15	Ecole Saint-Joseph rue Magrite, 20 4920 Sougné-Remouchamps	CS 2.3.5/1 – Pratique adaptées du volley-ball	Patrick Delhaye Domiinique Vercruysse	Terrain - Pratique
DI 12/05/19	13h15-14h45	Ecole Saint-Joseph rue Magrite, 20 4920 Sougné-Remouchamps	CS 2.5.1 – Les aspects psychologiques et éthiques de la gestion d'un groupe	Zoé Lacrosse	Classe - Séminaire
DI 12/05/19	15h00-16h30	Ecole Saint-Joseph rue Magrite, 20 4920 Sougné-Remouchamps	CS 2.3.4 – La préparation psychologique : sensibilisation et stratégies de base	Zoé Lacrosse	Classe - Séminaire

Sa 18/05/19	Individuel	Non-présentiel	CS 2.2.5/1 – Bases du scouting	Geoffrey Mauroy	Tâche - Cours inversé
Sa 18/05/19	09h00-10h30	Salle du Maka rue du Maka, 4 5530 Yvoir	CS 2.2.4/2 – Utilisation de la vidéo pour analyser la pratique en volley-ball	Pascal Libon Frédéric Servotte	Classe - Correction/ Améliorations
Sa 18/05/19	11h00-12h30	Salle du Maka rue du Maka, 4 5530 Yvoir	CS 2.5.2 – Aspects pratiques de la relation coach-arbitre en volley-ball	Christian Didembourg	Classe - Séminaire
Sa 18/05/19	13h30-15h00	Salle du Maka rue du Maka, 4 5530 Yvoir	CS 2.4.1 – Bases de la prévention en volley-ball	Pierre Vanspauwen	Terrain - Pratique
Sa 18/05/19	15h15-16h15	Salle du Maka rue du Maka, 4 5530 Yvoir	CS 2.3.5/2 – Pratique adaptées du volley-ball	Vitana Milichkevitch	Terrain - Pratique
Sa 25/05/19	Individuel	Non-présentiel	CS 2.3.3/1 – Amélioration des qualités physiques chez les jeunes	Geoffrey Mauroy Xavier Flamme	Tâche - Questions
Sa 25/05/19	Individuel	Non-présentiel	CS 2.2.9 – Bases de la planification de l'entraînement physique en volley-ball	Marc Cloes	Tâche - Module vidéo
Sa 25/05/19	09h00-12h00	Salle du Maka rue du Maka, 4 5530 Yvoir	CS 2.2.7/1 – Intégration de la préparation physique dans l'entraînement technico-tactique en volley-ball	Marc Cloes	Classe - Séminaire
Sa 25/05/19	13h00-16h00	Salle du Maka rue du Maka, 4 5530 Yvoir	CS 2.2.7/2 – Intégration de la préparation physique dans l'entraînement technico-tactique en volley-ball	Marc Cloes	Terrain - Pratique
Je 30/05/19	11h00-12h30	Salle du Maka rue du Maka, 4 5530 Yvoir	CS 2.2.5/2 – Bases du scouting	Geoffrey Mauroy	Classe - Séminaire
Je 30/05/19	13h30-15h00	Salle du Maka rue du Maka, 4 5530 Yvoir	CS 2.3.3/2 – Amélioration des qualités physiques chez les jeunes	Geoffrey Mauroy Xavier Flamme	Terrain - Pratique
Je 30/05/19	09h00-10h30	Salle du Maka rue du Maka, 4 5530 Yvoir	CS.2.2.3/2 – Préparation d'un cycle d'entraînements technico-tactiques	Nicolas Bodard	Classe - Correction/ Améliorations
Je 30/05/19	15h15-16h45	Salle du Maka rue du Maka, 4 5530 Yvoir	CS 2.2.6 – Evaluation physique de base en volley-ball	Marc Cloes	Terrain - Pratique
Je 30/05/19	17h00-18h30	Salle du Maka rue du Maka, 4 5530 Yvoir	CS 2.2.8/2 – Elaboration d'une séance de condition physique ou de renforcement musculaire	Marc Cloes	Classe - Correction/ Améliorations
Sa 08/06/19	Individuel	Non-présentiel	CS 2.3.3/3 – Amélioration des qualités physiques chez les jeunes	Geoffrey Mauroy Xavier Flamme	Tâche - Travail à remettre
Individuel	Individuel	Individuel	CS 2.2.10 – Stages	Maîtres de stage/Superviseurs	Individuel

Sa 22/06/19	09h00-14h00	Hall omnisports A. Herman rue de l'Athénée, 5 4130 Esneux	Examen session 1	CFEVB	Examen
Sa 31/08/19	09h00-14h00	Salle de cours ISEPK-ULiège CS du Sart Tilman allée des Sports, 4 4000 Liège	Examen session 2	CFEVB	Examen

**COURS SPÉCIFIQUES
MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR
EN VOLLEY-BALL
2019**

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

à renvoyer au secrétariat de la FVWB

par la Poste (rue de Namur, 84 à 5000 BEEZ) ou par Email (coachs@fvwb.be)

pour le **18/04/19 au plus tard**

1. Compléter :

NOM : Prénom :

Adresse :
.....

Adresse e-mail :@.....

Téléphone : Date de naissance :

Club : Licence n°.....

2. Verser 180€ sur le compte de la FVWB : BE16 0353 2657 3274 – GEBABEBB

Communication obligatoire lors du paiement : « MEd 2019 + Nom + Prénom »

3. Joindre :

- a) Une copie de l'attestation de réussite des cours généraux ADEPS MEd
- b) Une copie de l'attestation de réussite du module '1^{ers} soins en milieu sportif'
- c) La preuve de paiement du montant de l'inscription